

quelque distance de l'étude, poursuivie par des personnes armées de fourches et de bâtons.

Les quelques chiens mordus ont été abattus et les maires de Plouhinec et de Plozévet ont pris des arrêtés à ce sujet. De plus, ils ont invité les parents des jeunes Plantec, Caugant et Penven à faire visiter ceux-ci par un médecin en attendant une décision ultérieure.

La morsure du petit Plantec a beaucoup saigné, la chair est entamée. Sébastien Penven a également saigné de la blessure que l'animal lui a faite à la cuisse. Celle du bras est plus légère. La morsure que porte au bras gauche Jean Caugant n'a pas non plus une grande gravité, mais l'animal était-il enragé, là est toute la question."

#### Quelques jours plus tard :

"Par les soins des maires de Plozévet et de Plouhinec, les trois enfants : Adrien PLANTEC âgé de 7 ans, Sébastien PENVEN et Jean CAUGANT, âgés tous deux de 13 ans, ont été dirigés sur l'institut Pasteur, à Paris."

Ils furent sauvés, Sébastien se maria en 1908, à Plozévet....



Saint Tugen  
Chapelle Saint Demet

En avril 1916, c'est à Brumphuez qu'une chienne enragée mordit le jeune Pierre CLAQUIN, 14 ans, ainsi qu'Hélène GUEGUEN, épouse LE BERRE. Hélène ne parlait que le breton et nous étions en guerre, c'est Georges LE BAIL en personne qui les accompagna à Paris pour les faire soigner à l'Institut Pasteur.

En juin 1924, un arrêté municipal interdit la libre circulation des chiens dans la commune, en raison de nombreux cas de rage constatés dans la région... Nos grand-mères bigoudènes de cette époque, conservaient parfois encore de vieilles clés rouillées dans les poches de leurs jupes...

Aucun cas de rage humaine acquise sur le territoire français métropolitain n'a été rapporté depuis 1924, mais en Europe, les chauves-souris, qui hébergent des virus différents de ceux du chien ou du renard, sont de plus en plus surveillées.



Novembre 2013 IPNS

Février 2014, N°8 : La Fête Dieu

Pour nous écrire ou nous rejoindre : [plozevet.hp@free.fr](mailto:plozevet.hp@free.fr)

Tous les numéros peuvent être téléchargés et imprimés sur le site de la mairie de Plozévet : [www.plozevet.fr](http://www.plozevet.fr)

## Histoire et Patrimoine raconté : Autrefois à Plozévet .....

N°7

### QUAND SÉVISSAIT LA RAGE

Dans la région, jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle....

#### **A la fin du 16<sup>ème</sup> siècle**

Ambroise Paré essayait de préciser des indices permettant d'identifier les symptômes de la rage chez le chien. Dans son "Livre des venins" publié dès 1579, il rassemblait les connaissances de son époque.

<i>Le Chien enragé est du tout ennemy de l'homme.</i>	491
<i>signes pour connoistre le Chien enragé.</i>	490
<i>Chien enragé n'abaye point ains est muet.</i>	ibid.
<i>Chien enragé, lors qu'il void de l'eau il tremble.</i>	ibid.
<i>Chien enragé ne boit ny mange.</i>	ibid.
<i>Chien enragé ne connoist son maistre, ny la maison où il a esté nourry.</i>	ibid.
<i>mordu de Chien enragé tombent en hydrophobie.</i>	490
<i>Cure de ladite morsure.</i>	491
<i>les Chiens enragent aux grandes chaleurs, ou aux grands froids.</i>	489
<i>Chiens pourquoy deniennent enragerz plustost que les autres bestes.</i>	ibid.
<i>les Chiens enragerz sont fuiz de ceux qui ne le sont pas.</i>	490
<i>poil de Chien enragé, a vertu d'attirer le venin.</i>	492
<i>accidens suruenans de la morsure des Chiens enragerz sont souuent tardifs.</i>	491

Le livre des venins : table des matières

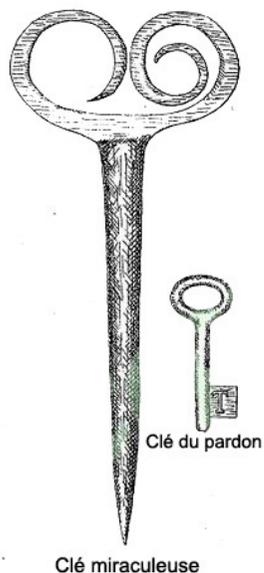


Tout près de chez nous, à Primelin, selon les croyances, Saint Tugen tentait de protéger les malheureux qui avaient été mordus (il avait fort à faire car on disait que les chiens contaminés erraient en nombre dans les landes du Cap Sizun). Ils devaient en effet comparaître devant Saint Tugen avant de mourir.

La période d'incubation était, disait-on, de 9 lunes pour l'homme. En réalité elle pouvait être bien plus courte.

La blessure était cautérisée au fer rouge, on utilisait aussi l'acide sulfurique et le chlorure d'antimoine...Une fois la rage déclarée, il n'y avait aucun espoir de sauver une personne

atteinte. La légende disait que seul Saint Tugen pouvait, peut être, les sauver. Pour être fixée sur son sort, une personne mordue devait se regarder dans l'eau de la fontaine : si elle y voyait son image, elle n'avait rien à craindre, si elle y voyait un chien, son avenir était compromis. (la maladie déclarée provoquait des hallucinations).



Dans nos campagnes, certains ne se déplaçaient jamais sans emporter leur clé bénite sensée écarter le danger. Le poinçon chauffé pouvait, disait-on, servir à cautériser les plaies.

D'autres récitaient la comptine suivante :

<b>Ki Klaon, kerz en da hent</b>	Chien malade, va ton chemin
<b>Sao er park ha torr da zent</b>	Saute dans le champ et casse-toi les dents
<b>Erru ar groaz hag ar banniel</b>	Voici la croix et la bannière
<b>Hag an aotrou Sant Tugen</b>	Ainsi que le Seigneur Saint Tugen.

Quand un grand malheur survenait,  
les anciens levaient les bras au ciel en soupirant ou en implorant :  
" Oh ! Ma Doué ! ..... Oh ! Sant Tugen !

En **1880**, Louis Pasteur commença à travailler sur la rage.

Le premier essai de ce vaccin fut appliqué, en pleine polémique, en **1885**, sur un jeune garçon, Joseph MEISTER. Ce fut un succès et un immense espoir car la rage continuait à terroriser les habitants.

En août **1894**, après avoir traumatisé les habitants de Cléden où beaucoup d'animaux durent être abattus, un chien enragé s'invita même à la procession du pardon de Saint Tugen en Primelin.



Saint Tugen, Primelin et sa bannière  
Photos Juillet 2012 (avec autorisation)

**Le mardi 28 avril 1896, c'est à Plouhinec et Plozévet que la rage rôdait.**

Le journal "**Le Finistère**" écrit :

"Mardi dernier, 28 avril, un chien enragé, type renard, de moyenne taille, sous poils blancs et noirs, qu'on pourchassait dans la région depuis quelques jours, apparaissait tout à coup, vers 7h 30 du matin, au village de Larenvoie en Plouhinec. Il se jeta sur un jeune enfant de 7 ans, **André Plantec**, qui mangeait un morceau de pain devant sa maison, et le mordit à la main droite et à la première phalange de l'index.

Le même jour, vers 4h du soir, le même animal arrivait à l'improviste sur le jeune **Sébastien Penven**, âgé de 13 ans, du village de Lessunus [Plozévet], qui se trouvait au milieu de la route, et le mordit au coude droit, puis à la partie supérieure de la cuisse gauche.

Enfin, un peu plus tard, vers 7h, le chien s'était jeté sur un autre enfant de 13 ans, **Jean Caugant**, du village de Lanvoran [Plozévet].

Celui-ci avait porté à l'animal plusieurs coups de sabot, tout en essayant de préserver son visage avec son bras gauche. Il avait été atteint au coude d'un coup de dent.

Sans rien perdre de son sang-froid, le jeune Caugant avait saisi une pierre et l'avait enfoncée aussi profondément que possible dans la gueule de l'animal et l'avait obligé à fuir, mais il avait été mordu à la joue. La bête devait bientôt être arrêtée dans le cours de ses méfaits.

Le sieur Le Goff, clerk de notaire chez M<sup>e</sup> Manière, notaire à Plozévet, l'abattit d'un coup de fusil, le lendemain matin à 6h 30, au moment où elle passait à